Avis de convocation / avis de réunion

RENOVALYS

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 6 677 771 €
Siège social : 52 rue de Bassano, 75008 Paris
515 409 456 R.C.S. Paris

Avis de convocation

L'assemblée générale ordinaire convoquée le 21 mai 2021 n'ayant pu valablement délibérer faute de quorum, les associés de la SCPI RENOVALYS N°6 sont à nouveau convoqués en assemblée générale à titre ordinaire, à « huis clos », le 17 juin 2021 à 10 heures 30, au siège de la société Advenis Real Estate Investment Management, 52 rue de Bassano – 75008 Paris.

Les modalités de tenue de l'assemblée générale durant le contexte sanitaire de la COVID-19 sont encadrées par le décret n° 2021-255 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de COVID-19. Les associés pourront exercer leur droit de vote uniquement par correspondance ou par pouvoir au Président de l'assemblée.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture :
 - du rapport de la société de gestion ;
 - du rapport du conseil de surveillance ;
 - des rapports du commissaire aux comptes.

 Et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
2. Quitus donné à la société de gestion
3. Quitus donné au conseil de surveillance
4. Approbation des conventions visées à l'article L214-106 du code monétaire et financier
5. Affectation du résultat
6. Approbation de la valeur comptable, de la valeur de réalisation et de la valeur de reconstitution
7. Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités

Les projets de résolutions ont été publiées dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 3 mai 2021.